



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0

Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526

Courriel: [greffe.st-theodore@mrcacton.qc.ca](mailto:greffe.st-theodore@mrcacton.qc.ca) -- Site internet: [www.st-theodore.com](http://www.st-theodore.com)

## **Programme de remboursement pour l'utilisation de produits d'hygiène personnelle durables**

ATTENDU que la municipalité souhaite encourager l'utilisation des produits d'hygiène durables afin de réduire la quantité d'ordures ménagères enfouies en offrant des subventions ;

EN CONSEQUENCE, le Conseil adopte le présent programme :

- 1- La municipalité offre un remboursement de 50 % sur le coût d'achat, jusqu'à concurrence d'un montant de remboursement maximal de 100\$ par personne.
- 2- Avoir acheté les produits neufs ou usagés admissibles suivants :
  - Produits d'hygiène féminine réutilisables (Coupes menstruelles - Serviettes hygiéniques lavables - Protège-dessous lavables - Sous-vêtements de menstruations lavables - Pochette de transport pour les produits d'hygiène féminine réutilisables).
  - Culottes d'incontinence lavables pour adultes (Sous-vêtements de protection absorbants lavables pour adultes - Culottes d'incontinence lavables pour adultes - Culottes de protection complète lavables pour adultes).
  - Tissus pour la confection (Serviettes hygiéniques lavables - Protège-dessous lavables - Sous-vêtements de menstruations lavables - Sous-vêtements de protection absorbants lavables pour adultes - Culottes d'incontinence lavables pour adultes).
- 3- Les critères d'admissibilité sont les suivants :
  - Être un résidant de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton ;
  - Avoir acheté des produits d'hygiène personnelle durables et s'engager à les utiliser ;
  - N'avoir aucun arriéré sur son compte de taxes municipales ;
  - Remplir le formulaire de demande et d'engagement ;
  - Fournir les pièces justificatives demandées : formulaire de demande et d'engagement dûment rempli, preuve de résidence et copie ou facture originale de l'achat.
- 4- Une seule subvention sera accordée par personne aux 2 années. Les demandes sont traitées sur présentation de tous les documents requis.
- 5- La demande doit être déposée à la municipalité au plus tard dans les 120 jours suivant la date d'achat.
- 6- Pour les années subséquentes, le programme est renouvelable conditionnellement à l'adoption annuelle du budget. La municipalité se réserve le droit de mettre fin au présent programme en tout temps ou si l'enveloppe budgétaire qui lui est consacrée est épuisée.

Adopté par la résolution numéro 22-09-133.



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0

Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526

Courriel: [greffe.st-theodore@mrcacton.qc.ca](mailto:greffe.st-theodore@mrcacton.qc.ca) -- Site internet: [www.st-theodore.com](http://www.st-theodore.com)

## Programme de remboursement pour l'utilisation de produits d'hygiène personnelle durables

### Formulaire de demande et d'engagement

Prénom et nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Documents à joindre :

Preuve de résidence.

Copie ou facture originale de l'achat.

- Je reconnais avoir fait une demande de subvention de \_\_\_\_\_ \$ à la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton pour l'achat de produits d'hygiène personnelle durables (remboursement de 50%, montant maximal de 100\$).
- Je certifie que les renseignements fournis sont véridiques.
- Je m'engage à utiliser lesdits produits.
- En connaissance de cause, je signe le présent engagement.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

#### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Demande reçue le : \_\_\_\_\_

Documents conformes :  oui  non

Factures totales : \_\_\_\_\_ \$

Chèque de paiement prévue le : \_\_\_\_\_

Montant remboursé : \_\_\_\_\_ \$